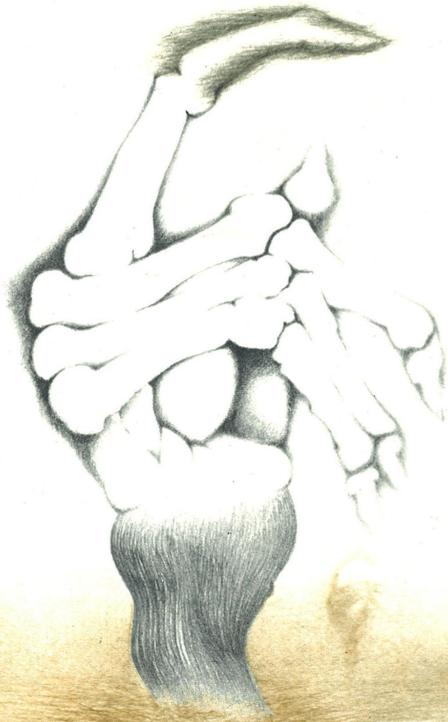


CRISE
DU FEODALISME
DU
BOIS



PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES/EDITIONS DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Guy Bois

Crise du féodalisme

1976



SciencesPo.
Les Presses

Présentation

A la fin du Moyen Âge, l'Europe voit s'abattre sur elle des désastres économiques et démographiques d'une ampleur considérable. Quelles en sont les causes? Quelle en est la signification ? On fait généralement porter la responsabilité de cette situation aux guerres, aux épidémies, à la conjoncture des prix, aux fluctuations climatiques. Est-ce bien le dernier mot dans la recherche des origines d'une régression aussi massive et aussi durable? Dans un champ d'observation privilégié par la richesse des sources comme l'est la Normandie orientale, les méthodes quantitatives permettent de relancer le débat. Elles ont été mises en œuvre sur un double plan : celui de la macro-analyse ou recherche des grands indices (population, produit, prix, salaires, productivité) ; celui de la micro-analyse ou étude des sujets économiques (paysans et seigneurs). La confrontation de ces données met en évidence la désorganisation du système socio-économique dès la fin du XIII^e siècle. La crise du féodalisme et le problème de la transition vers le capitalisme sont ainsi les thèmes centraux de ce livre.

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN numérique : 9782724680614

ISBN papier : 9782724603651

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.



SciencesPo.
Les Presses

Table

AVANT-PROPOS

Avant-propos

Une grande fracture

Un champ d'observation: la normandie orientale

Questions de methode

PREMIÈRE PARTIE - LES GRANDS INDICES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

Chapitre 1. Demographie

Sources d'origine ecclesiastique

Sources fiscales: le monneage

Autres sources fiscales: les aides directes (fouages et tailles)

Les registres paroissiaux

Chapitre 2. Les hommes

Le grand reflux : debut XIVe siecle – milieu XVe siecle

L'ESSOR : MILIEU XVe SIECLE – MILIEU XVIe SIECLE

Chapitre 3. Les prix

Les prix agricoles

Les prix industriels

Esquisse d'une periodisation

Chapitre 4. Les salaires

Salaires urbains

Salaires ruraux

Chapitre 5. Le produit brut

Etablissement des donnees

Diversites regionales

Convergences

Conclusion de la premiere partie

DEUXIÈME PARTIE - LES SUJETS ÉCONOMIQUES. PAYSANS ET SEIGNEURS

Chapitre 6. Les paysans

Une biopsie sur le sol normand: la terre et les hommes dans l'aliernmont

Generalite des symptomes observes

Chapitre 7. Les exploitations paysannes

Les types d'exploitations paysannes

La production: permanences techniques

Reproduction : disequilibres et ruptures

Chapitre 8 Les Seigneurs. Le revenu des redevances seigneuriales

DIVERSITE DES SEIGNEURIES

LES REDEVANCES FONCIERES

Les monopoles economiques : le moulin banal

Les droits de coutume

Chapitre 9. Les reserves seigneuriales

Presentation de la reserve seigneuriale

Caracteres technico-economiques de l'exploitation seigneuriale

La crise des revenus de la seigneurie

Conclusion de la deuxieme partie

TROISIÈME PARTIE - LES ÉTAPES DE LA CRISE

Chapitre 10 De la croissance a la depression

L'arret de l'expansion agraire

Le renversement de la conjoncture

Chapitre 11 Premieres fractures vers 1337 -vers 1364

D'une economie de paix a une economie de guerre

La peste noire
La dislocation d'une société

Chapitre 12 Première reconstruction vers 1364 - vers 1410

La stabilisation
Les paysans: un dynamisme nouveau
Les seigneurs : une tentative de restauration

Chapitre 13. Les désastres vers 1410 - vers 1450

La crise de 1410-1422
Une reprise difficile (1422-1435)
Hiroshima en Normandie (1436-1450)

Chapitre 14. La renaissance économique et démographique vers 1450 - vers 1500

Facteurs économiques et sociaux de la croissance
Facteurs démographiques de la croissance
La renaissance agricole : modalistes et étapes

Chapitre 15. Les nouvelles impasses de la croissance vers 1500 - vers 1550

La crise des hommes
La grande « stagflation » du XVI^e siècle
Du féodalisme au capitalisme: le problème central de l'accumulation

Conclusion générale

Sur quelques lignes de démarcation
Qu'est-ce que le féodalisme ?
Crise du féodalisme

Annexe 1

Annexe 2

Les sources

I - Sources manuscrites
II - Sources imprimées

Bibliographie

|

Avant-Propos

Avant-propos

Une grande fracture

De nombreux historiens ont été fascinés par cette grande fracture de l'histoire européenne, au terme de ce qu'il est encore convenu d'appeler le « Moyen Age ». La majeure partie du continent est alors saisie par une profonde dépression. Elle subit une régression massive et plus que séculaire de son niveau de population et de sa capacité de production. Le phénomène, par son ampleur et sa durée, n'a pas de précédent connu dans notre histoire. Il se déroule dans une atmosphère de catastrophes: l'épidémie sans cesse renaissante; la guerre endémique et son cortège de destructions ; le désarroi des esprits ; les convulsions sociales et politiques. Au bout du compte, la société européenne s'en trouve remodelée de fond en comble. Quelle signification donner à ce puissant bouleversement?

Depuis la pénétrante analyse de Robert Boutruche sur le Bordelais^[1], on ne compte plus les travaux, colloques ou thèmes de congrès consacrés à cette « crise d'une société ». Y revenir peut donc paraître téméraire. L'intensité des controverses qu'elle a suscitées et suscite encore est pourtant la preuve que la question reste ouverte.

Jetons à la volée quelques-unes des réponses suggérées ou affirmées. D'abord la plus traditionnelle et la plus vivace de toutes: la guerre, source de tous les maux. Telle est encore l'explication livrée en pâture à des générations d'enfants d'âge scolaire. En dernière analyse, l'affaire se réduirait aux conséquences d'un conflit féodal mêlé de préoccupations dynastiques. Puis l'accent fut mis, surtout outre-Manche, sur la peste et les phénomènes démographiques. A l'origine, un accident d'ordre épidémiologique, effet d'une sorte de pollution à l'échelle intercontinentale, engendré par les contacts nouveaux entre

l'Europe et l'Asie. L'effondrement démographique qui allait en résulter aurait entraîné l'Europe dans une longue phase de dépression économique. Un facteur exogène, sorte de coup de pied dans la fourmillière humaine, serait donc à l'origine des désastres.

Même type d'explication avec l'hypothèse d'un refroidissement de l'Europe, née des récents travaux de climatologie historique. L'agriculture, rendue très vulnérable par l'extension des labours, aurait vacillé sous l'effet du froid, dont les premières graves morsures apparaîtraient dans les « grands hivers » de 1315-1320.

Puis vint la « conjoncture », surgie on ne sait d'où, avec ses enchaînements de courbes de salaires et de prix. L'insuffisance du stock métallique aurait-il créé un état déflationniste générateur de marasme ? L'infléchissement durable de la courbe des prix agricoles ne serait-il pas l'origine première des difficultés du monde rural ?

Sans doute aucune de ces réponses ne prétend exclure les autres. Du reste, en 1949, Edouard Perroy, présentait une vaste synthèse, en analysant un enchaînement successif de « crises » distinctes : agricoles, monétaires et fiscales, démographiques^[2]. C'est en fin de compte la superposition ou la succession de ces crises qui aurait donné au XIV^e siècle sa coloration tragique.

Ces diverses approches d'une même question ont assurément apporté des éclairages nouveaux et d'un grand intérêt. Qu'elles soient autant d'éléments de réponse ne fait pas de doute. Aucun de ces éléments cependant ne saurait être considéré comme décisif, sinon au prix d'une analyse unilatérale, donc mutilante, des réalités économiques.

La guerre ? Qui oserait en nier les effets dévastateurs ? Aucun historien sensé. Mais celui-ci ne doit-il pas, de surcroît, s'interroger sur les raisons d'un état de guerre endémique à l'échelle de l'Europe et, par conséquent, se refuser à y voir des conflits purement circonstanciels ? La guerre de Cent ans, c'est l'évidence même, a trouvé dans la situation économique et sociale un aliment permanent. Par le biais du butin et des rançons, elle est directement liée à la crise des revenus seigneuriaux. Et ses effets eux-mêmes, comment les isoler du contexte économique ? Que ce dernier soit précaire, incertain, la moindre destruction prend alors figure de catastrophe. A l'inverse sur une économie revigorée, dynamique, les pires outrages sont vite effacés. La campagne bourguignonne de l'été 1473, dans le nord de la Normandie, en donnera une saisissante illustration : villages rasés, récoltes anéanties dans leur

totalité, la politique de la terre brûlée est née. Quelques années plus tard, plus de traces visibles, seul demeure le souvenir de ces événements. Ce fameux « état de désolation » des campagnes au milieu du XV^e siècle est sans doute imputable pour une part aux destructions; et pour une part plus grande à une économie exsangue, incapable de relever ce qui un jour a été abattu, incapable aussi de maintenir ce que la guerre a épargné et qui laisse les ruines s'ajouter aux ruines pendant plus d'un siècle.

La peste? Qui oserait en nier les effets meurtriers? Aucun démographe sérieux. Mais si l'événement est replacé dans son contexte (ne serait-ce que dans son seul contexte démographique), force est de constater avec R. Mols que la question majeure est celle du régime démographique^[3]. La pandémie de 1348 prolonge et accentue un mouvement de repli, amorcé depuis longtemps: d'où ses effets irréparables. Qu'au contraire l'épidémie frappe, comme à Rouen en 1521-1522, une population au bilan démographique largement excédentaire, les vides seront vite comblés.

Le climat? Sur une économie dont l'équilibre est proche de son point de rupture, d'éventuelles variations auront des conséquences néfastes ; mais dans ce cas seulement.

La conjoncture? Les réserves en ce domaine sont plus graves encore. Car l'« analyse conjoncturelle » tend parfois à privilégier certains facteurs ou indices de la vie économique (les prix par exemple), présentés comme des données premières et auxquels on prête ensuite une influence déterminante sur toute chose. Bref, elle manifeste une fâcheuse tendance à exclure les déterminations non conjoncturelles.

Distinctes de ces interprétations « partielles », voici maintenant les hypothèses « globales ». Elles expriment un même souci de dépasser le stade de l'observation empirique des faits économiques et la volonté de saisir un processus dans son entier. Pour cela, leurs auteurs sont ouverts à la pensée économique. Leurs voies pourtant ne se confondent pas.

Dans l'étincelante thèse d'Emmanuel Le Roy Ladurie^[4], Malthus est le maître du jeu: courbe de la population et courbe du produit brut sont les deux protagonistes principaux de la scène. La multiplication des hommes suscite le morcellement de la terre et la paupérisation. Elle se heurte bientôt à l'inexorable plafond des ressources: la croissance alors fait place au recul. D'où la grande houle qui rythmerait l'histoire de nos

campagnes. Dans un tel « modèle » le XIV^e et la première moitié du XV^e siècle sont la phase ultime d'un « grand cycle agraire ».

Avec M. Dobb^[5], E.A. Kosminskys^[6] et R.H. Hilton^[7] l'inspiration est marxiste. Les problèmes sont posés en termes de « formation économique et sociale », caractérisée par un « mode de production » dominant. La période considérée serait celle de la décadence du « mode de production féodal » et de la naissance simultanée du mode de production capitaliste. Hypothèses puissantes, mais dont la vérification se heurte à une difficulté majeure : le système économique antérieur au capitalisme reste un point d'interrogation. On ignore encore pour l'essentiel son fonctionnement, c'est-à-dire ses mécanismes propres, sa logique interne. Ni les physiocrates, ni les fondateurs de l'économie politique anglaise, ni leur illustre héritier, Karl Marx, n'ont pu, ni voulu analyser ces mécanismes dans leur ensemble. Adam Smith, Quesnay, Malthus^[8] et Ricardo qui sont allés le plus loin en ce domaine étaient d'abord préoccupés par les réalités contemporaines. Or, pour l'essentiel, ces mécanismes avaient cessé de vivre ; et la connaissance historique que l'on pouvait alors avoir des sociétés passées ne permettait pas de résoudre cet énorme problème. Pendant plus d'un siècle, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas d'analyser ici^[9], il est resté au point où l'avaient laissé ces géants de la pensée.

Qu'il me soit permis de dire ma certitude que la solution de ce problème, sans doute dans les dix ans à venir, sera un tournant capital dans l'historiographie économique médiévale, qui devrait la faire émerger d'une longue préhistoire. Cet optimisme est fondé sur le sentiment que la clef du problème résultera de la conjonction de deux approches distinctes et complémentaires : par l'histoire et par la science économique. Or un ensemble de conditions favorisent maintenant le rapprochement. Des signes annonciateurs apparaissent un peu partout. Des économistes s'efforcent de raisonner à partir de données historiques et avancent comme Witold Kula de premières hypothèses^[10]. Depuis plus longtemps des historiens, partant des réalités, accomplissent l'autre partie du chemin, c'est-à-dire débouchent sur la théorie économique. Tel, Pierre Vilar, quant il étudie les processus de croissance dans des économies pré-capitalistes^[11] ou Georges Duby^[12] dans la puissante synthèse consacrée à l'économie rurale au Moyen Age. Le dialogue, enfin, a commencé. Il serait étonnant qu'il puisse être interrompu. Trop de jeunes chercheurs ont eu le sentiment d'être dans

des horizons limités par l'empirisme ou par les dogmes, et d'être condamnés au défrichement consciencieux et timide de domaines cloisonnés, pour ne pas s'engouffrer à leur tour dans la brèche.

A cette conjonction, le présent travail voudrait être une contribution. Et qu'au départ les intentions soient claires. Prenant appui sur l'exigence globalisante du matérialisme historique, on postule l'existence d'un système socio-économique (ou « mode de production ») cohérent et on recherche les lois de son fonctionnement. Mais en même temps, on se refuse à tout raccourci pseudo-théorique, à tout modèle d'ensemble préétabli. La recherche des lois du féodalisme ne peut, en effet, procéder d'une démarche spéculative ; elle est affaire d'investigations historiques patientes. Ce qui vient d'être dit suffit à faire comprendre que l'ouvrage ne s'inscrit pas dans une perspective d'histoire régionale. Mieux, il tourne exactement le dos à une telle perspective. L'idée, malheureusement répandue, selon laquelle la juxtaposition de multiples enquêtes régionales ferait jaillir d'elle-même la lumière est d'ailleurs d'une désolante stérilité. Que dirait-on du biologiste qui procéderait de manière analogue ? Il reste que ce type de recherche, animé par une préoccupation d'histoire générale, doit nécessairement s'inscrire dans un cadre ou un champ régional. à cette échelle seulement l'historien trouve les outils qu'exige son investigation.

Un champ d'observation: la normandie orientale

Le champ d'observation ne devait être ni trop vaste, ni trop restreint. Trop restreint, il n'eût pas permis la mesure de certains indices économiques (les prix par exemple) ou démographiques ; trop vaste, il est aussitôt, pour le chercheur, surpris par l'abondance des sources, un fardeau insupportable.

Le choix de la Normandie, quant à lui, a été guidé par deux raisons principales. Elle appartient à ce vaste ensemble, de la Loire au Rhin, dans lequel les mutations d'ordre économique et social (mise en place des structures seigneuriales et féodales) ont été les plus profondes et les plus complètes. L'économie rurale y a, de ce fait, connu un essor précoce et remarquable. Au même titre que les campagnes de la région

parisienne ou de Picardie, les campagnes normandes font figure au XIII^e siècle de secteur de pointe sur les plans technologique et démographique. Bref, elles prennent place dans ce peloton de tête que l'on peut considérer comme typique des campagnes de l'Occident médiéval et qui offre, par conséquent, à l'observation un intérêt particulier.

Le deuxième motif est d'ordre strictement universitaire. Depuis les travaux des grands érudits du siècle passé, L. Delisle^[13] et C. Robillard de Beaurepaire^[14], les archives de Rouen n'ont guère retenu, en ce domaine, l'attention de la recherche universitaire. Historien de la Haute-Normandie, Michel Mollat s'est attaché à l'étude de sa vie commerciale et maritime^[15]. L'administration de la Normandie a été l'apanage de J.-R. Strayer^[16]. L'histoire agraire, par ailleurs, semblait plus délaissée. L'effort de Lucien Musset portait sur les époques antérieures : haut Moyen Age et suites de l'implantation Scandinave^[17] ; André Plaisse^[18], de son côté, suivait l'évolution des campagnes du XIV^e au XVIII^e siècles, mais dans le cadre limité de la baronnie du Neubourg. De larges horizons restaient par conséquent inexplorés. Trop larges même, pour ne pas ressentir aussitôt le besoin de circonscrire de plus près le champ d'étude.

Limites spatiales

Haute-Normandie ou Normandie orientale? Après quelque hésitation, les arguments avancés naguère par Jules Sion emportèrent la décision^[19] : la Normandie orientale offre une plus grande unité. Suivons un instant la présentation que le géographe en a faite dans sa thèse magistrale. Ourlé par la Manche, les cours de la Seine, de l'Epte et de la Bresle, voici un plateau légèrement ondulé, dont l'altitude varie entre 100 et 200 mètres et dont les assises sont constituées par une puissante couche de craie pouvant atteindre 300 mètres. La partie supérieure de la craie, sous l'effet de la dissolution, s'est muée en argile à silex, dont l'épaisseur, faible dans le Vexin, peut atteindre 30 mètres dans le Caux. Recouvrant le tout, une puissante formation de limons, par bonheur, a fait de cet ensemble une grande terre de culture, l'une des meilleures terres à blé de France. Cependant en certains endroits, (boutonnière du Bray, périphérie des plateaux), l'érosion a ôté ce précieux revêtement. Aussitôt, les terres sont lourdes, froides, difficiles à travailler; l'herbe, mais surtout les forêts, les landes ou les guérets y sont plus fréquents.

Région naturelle homogène? Plutôt un « ensemble organique de régions naturelles » qui ont donné aux différents « pays » une physionomie originale, répond Jules Sion^[20].

D'abord le Caux, par excellence le « bon pays » a la terre franche malgré son handicap permanent : le manque d'eau auquel on a remédié par la création des mares^[21]. Il est l'héritier lointain du *pagus Caletus* des époques mérovingiennes et carolingiennes (limité alors par la Béthune au Nord) puis du bailliage de Caux, lequel absorbe sous Saint Louis ceux d'Arquès, Neufchâtel et Aumale. Dès lors, jusqu'à la Révolution, le bailliage de Caux conservera ses limites qui le font correspondre à l'actuel département de la Seine maritime, à l'exception de l'arrondissement de Rouen (lequel correspondait à la vicomté de Rouen, dans le bailliage du même nom). Le pays de Caux possède alors une forte personnalité : un patois ; un habitat caractérisé par sa dispersion dominante et par la multitude des « masures », aux bâtiments d'exploitation éparpillés dans une cour herbue; surtout, en matière successorale, une coutume distincte de la coutume générale de Normandie, conférant à l'ainé presque tout le patrimoine de sa famille. Que de nuances pourtant seraient ici nécessaires! Le véritable Caux se situe à l'ouest d'une ligne Dieppe-Duclair. A l'Est, ses caractères propres s'estompent; l'habitat, notamment, est, dès ce temps-là, plus groupé. A peine entre-t-on dans le bailliage de Rouen, que s'applique, dans les successions, la règle partageuse de la coutume normande. Au Nord de la Béthune, commence le « Petit Caux » tirant déjà fortement sur la Picardie.

Autre « pays » : le Vexin, dont le nom évoque encore celui de la tribu des Vélocasses. Entre l'Epte et l'Andelle, l'épaisseur de la couche de limon atteint son maximum (10 à 12 mètres autour d'Etrépany). Aussi le Vexin est-il, comme le Caux, un grenier à blé, tourné vers Paris au moins autant que vers Rouen, en raison du tracé des voies fluviales. Sa physionomie rurale, avec ses villages resserrés, évoque d'ailleurs davantage celle des campagnes de la région parisienne que celle du Caux. Sur le plan administratif, il est alors compris dans le bailliage de Gisors.

Le Bray est plus difficile à cerner. Ses limites n'ont jamais coïncidé avec celles d'aucune circonscription administrative ou religieuse. Il se fonde au Nord-Ouest dans le Caux et se prolonge au Sud-Est dans le Beauvaisis. A défaut d'être historique, sa personnalité est géographique.

La mise à jour des terrains infracrétacés et jurassiques lui a donné une vigoureuse originalité. Le fonds argileux de la cuvette en fait une région, non seulement peu propre à la culture, mais aussi insalubre pour l'homme guetté par les fièvres.

Dernière région nettement individualisée: la vallée de la Seine. Large de 5 à 10 kilomètres, elle a joué tout au long de l'histoire normande un rôle décisif. Autour de ses méandres, se serrent d'imposants massifs forestiers : forêt de Roumare, forêt du Trait, etc. Propriété du roi ou de grands seigneurs, ces futaies sont d'autant plus précieuses que le fleuve rend leur produit aisément commercialisable et que les centres de consommation sont proches. Dans les fonds humides et surtout dans les polders de l'estuaire, s'étalent déjà de grasses prairies, appartenant aux réserves seigneuriales. On y verra, à l'embouche, d'imposants troupeaux acheminés depuis la basse Normandie. Autre caractéristique, les grands établissements monastiques s'y pressent : non seulement Jumièges et Saint-Wandrille, mais aussi les Cisterciens du Valasse et, plus à l'Ouest, l'abbaye de Montivilliers. Enfin, le fleuve lui-même contribue pour beaucoup à l'exceptionnelle animation de « la vallée ». Michel Mollat a trop bien évoqué la place prise par cet axe fluvial dans les grands courants d'échanges pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder^[22]. De Harfleur à Vernon, par Tancarville, Caudebec, Duclair, Rouen, Pont-de-l'Arche, Les Andelys, l'intense trafic qui anime alors le fleuve en fait le véritable trait d'union de la Normandie orientale. Au bénéfice de Rouen, vers où convergent les routes.

La ville de Rouen n'entre pas dans le cadre de cette étude^[23], mais son influence s'étend sur l'ensemble de la région. Seules ses marges orientales subissent-elles concurremment l'influence de Paris. A l'ouest, Dieppe, Fécamp et Harfleur ne sont que des pôles d'attraction secondaires. Sur le plateau cauchois lui-même, la rareté de l'eau a interdit tout développement urbain. L'hinterland de la métropole régionale n'est cependant pas trop vaste. Car il s'agit sans doute, alors, de la deuxième ville du royaume. Au milieu du X^{II}e siècle, elle rassemble environ 9 000 feux, soit au moins 30 000 à 35 000 âmes^[24]. On imagine aisément l'empreinte d'une telle cité sur son environnement, ne serait-ce qu'à travers les exigences de son ravitaillement.

Tel est le cadre géographique choisi pour une étude économique se déroulant dans la longue durée.

Limites temporelles

Début du XIV^e siècle, milieu du XVI^e siècle, ce cadre chronologique ignore une frontière que des manuels scolaires ou universitaires s'évertuent à perpétuer. Des justifications s'imposent donc. Dans une période caractérisée par une sorte de brutale oscillation, il convenait de suivre les deux mouvements qui la composent : la longue phase de régression et celle de reconstruction, ou « récupération », voire d'expansion. Le choix des coupures revenait donc à situer, en « dates larges », d'une part les premiers signes du recul et de l'autre le terme de la croissance du XVI^e siècle.

Mais selon quels critères? Le critère démographique a paru le moins arbitraire. Le nombre des hommes n'est-il pas alors en corrélation étroite avec le niveau de la production? Le *terminus a quo*, vers 1310-1320, correspond à un sommet démographique indiscutable en même temps qu'à l'apparition des premiers symptômes graves de déclin (famines de 1315, 1316 et 1317). Le *terminus ad quem*, vers 1550-1560, marque la fin du grand essor démographique commencé au lendemain de la guerre de Cent ans. La terrible famine de 1545-1546 illustre le changement d'atmosphère de ce milieu de siècle.

Ces limites trouvent aussi leur justification dans l'histoire politique et sociale. Au point de départ, le déchaînement de violences lié à la guerre proche. A l'arrivée, les tensions socio-religieuses s'accumulent et débouchent à partir des années 1560 sur une véritable explosion secouant la société rurale au plus profond d'elle-même.

Ceci dit, on ne saurait non plus attribuer à ces termes une signification excessive ; dans l'un et l'autre cas, les difficultés s'annonçaient déjà de longue date. D'où la nécessité de ne pas s'enfermer trop étroitement dans le cadre retenu.

Une étude partielle

Une dernière remarque achèvera de préciser les limites du travail entrepris. Dans ce cadre spatial et temporel, il ne saurait être présenté comme l'étude exhaustive de l'économie rurale et de la démographie. Son sous-titre « Recherches sur l'économie rurale... » n'est pas en effet une simple précaution de langage. Il est l'expression d'un choix délibéré qu'expliquent, à la fois, l'abondance des sources et l'orientation

de la recherche.

L'étude est partielle d'abord, parce que des pans entiers de la documentation ont été vus rapidement, ou simplement entraperçus, voire parfois laissés de côté. Négligence? A partir de 1350, la masse documentaire – en Normandie aussi bien semble-t-il qu'ailleurs – devient telle que toute prétention à un dépouillement complet relèverait d'une coupable fantaisie. Un exemple parmi d'autres : le seul dépouillement des registres du tabellionage de Rouen dans cette période nécessiterait le travail d'une vie^[25]. Sans parler des multiples informations d'ordre économique que comportent à l'évidence les séries B et C des archives départementales de la Seine maritime et dont l'accès est— rendu si malaisé (notamment pour les fonds des bailliages) par le manque de répertoires ou inventaires^[26]. Dès lors, la sélection/des sources s'imposait, avec tous les risques qu'elle comportait, afin de concentrer l'effort sur les plus riches d'entre elles.

L'étude est partielle ensuite en raison de l'objectif qui lui est assigné. Il ne s'agit en aucune façon d'une monographie d'histoire normande dans laquelle seraient dégagées en priorité les spécificités de l'économie rurale normande et la diversité de ses aspects régionaux. Le but poursuivi n'est pas non plus l'examen juridique de la seigneurie rurale normande et de ses tenures originales (vavassouries, vilainages, etc.). Au-delà du vêtement juridique particulier dans lequel se drapait localement un système socio-économique, c'est le fonctionnement économique lui-même qu'il faut tenter de saisir. La généralité du phénomène plus que sa spécificité ; et dans le paysan normand, le paysan plus que le normand. Choix délibéré aussi, qui veut s'inscrire en réaction contre un certain juridisme et une complaisance excessive à souligner le trop fameux « particularisme médiéval », prétexte ultérieur à tous les refus de généralisation.

Il reste vrai que le vêtement juridique a son incidence économique et sociale. Dans cette mesure-là, il retiendra l'attention; et parfois, très longuement. Ainsi l'analyse démographique n'aurait pu être conduite sans l'étude préalable de l'institution normande du monnaie qui plonge ses racines dans le vieux fonds coutumier du duché. Ni l'histoire des prix sans d'arides considérations métrologiques. Mais, dans tous les cas, l'examen de ces données locales sera subordonné à la finalité définie plus haut. Le cadre est régional, non la perspective, axée, comme on l'a dit plus haut, vers la compréhension d'une vaste crise

historique et, au-delà d'elle, vers la recherche des lois de fonctionnement d'un système socio-économique.

Questions de méthode

L'objectif et le champ d'observation étant définis, il reste à préciser les méthodes utilisées. Dans une recherche de ce type, la difficulté fondamentale réside dans l'articulation entre l'établissement des faits et l'élaboration théorique, ou, si l'on préfère, entre le savoir historique et le savoir économique. Une histoire scientifique doit en effet maîtriser cet obstacle épistémologique, au risque de verser soit dans l'empirisme soit dans la spéculation.

L'empirisme, c'est-à-dire l'accumulation de faits épars dans une érudition qui se donne elle-même pour fin, sera rejeté avec détermination. Non seulement il repose sur un postulat philosophique, avoué ou non, de caractère irrationaliste (à savoir que la matière historique n'est pas ordonnée, donc non pensable) mais son rejet de la théorie contredit les principes de l'activité scientifique. L'abîme de la spéculation n'est pas moins redoutable. Les impasses d'une historiographie si largement imprégnée du positivisme du siècle dernier suscitent aujourd'hui de violentes réactions, souvent stimulantes, mais parfois victimes d'un idéalisme spéculatif. Le glissement menace dès que l'effort théorique prend le pas sur le travail d'historien au détriment « d'une pénétration directe dans la matière historique », pour reprendre une formule de Pierre Vilar, dans un article récent et important^[27]. L'influence du structuralisme, celle aussi d'une pratique dogmatique du marxisme peuvent être à l'origine de tels faux pas. Il n'est pas vrai que l'on puisse élaborer des modèles de fonctionnement des systèmes économiques précapitalistes en glanant, ici et là, les matériaux accumulés par les historiens. Il ne serait pas légitime non plus d'user du concept de féodalisme pour rendre compte du mouvement d'une société, sans s'être interrogé au préalable sur l'essence de ce système et sans avoir recherché les lois originales de son développement.

Entre ces écueils multiples, la voie choisie est étroite et inconfortable. Étroite, car « l'abîme de l'empirisme n'est séparé de l'abîme de l'idéalisme que par le fil du rasoir »^[28]. Inconfortable, car on s'expose, momentanément du moins, à l'isolement. Elle sera néanmoins suivie